

Justificatif généré le 03/08/2022

Support de parution :



Date de parution :

03/08/2022

Département :

(75) Paris

URL de l'annonce :

www.actu-juridique.fr/a/7501JAL20220000003639_2022-07-19

N° d'annonce :

7501JAL20220000003639_2022-07-19

ELECTRIC PARIS

Société par actions simplifiée

128 rue Lafayette, 75010 Paris

R.C.S. : Paris 884 475 377

Activité : Restauration, bar, galerie d'art, atelier, salle évènementielle, épicerie, édition.

Tribunal de commerce de Paris

Jugement d'ouverture – Jugement d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire

Jugement en date du 19 juillet 2022

Greffe du Tribunal de Commerce de Paris. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 29 juin 2022 désignant : administrateur Selarl Ajrs en la personne de M^e Catherine Poli 8 rue Blanche 75009 Paris,, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire Selafa Mja en la personne de M^e Julia Ruth 102 rue du Faubourg Saint-Denis 75479 Paris Cedex 10,. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.